



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

COMMUNICATION N° 10/2022

Pénurie d'énergie
Etat de la situation mi-décembre 2022



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

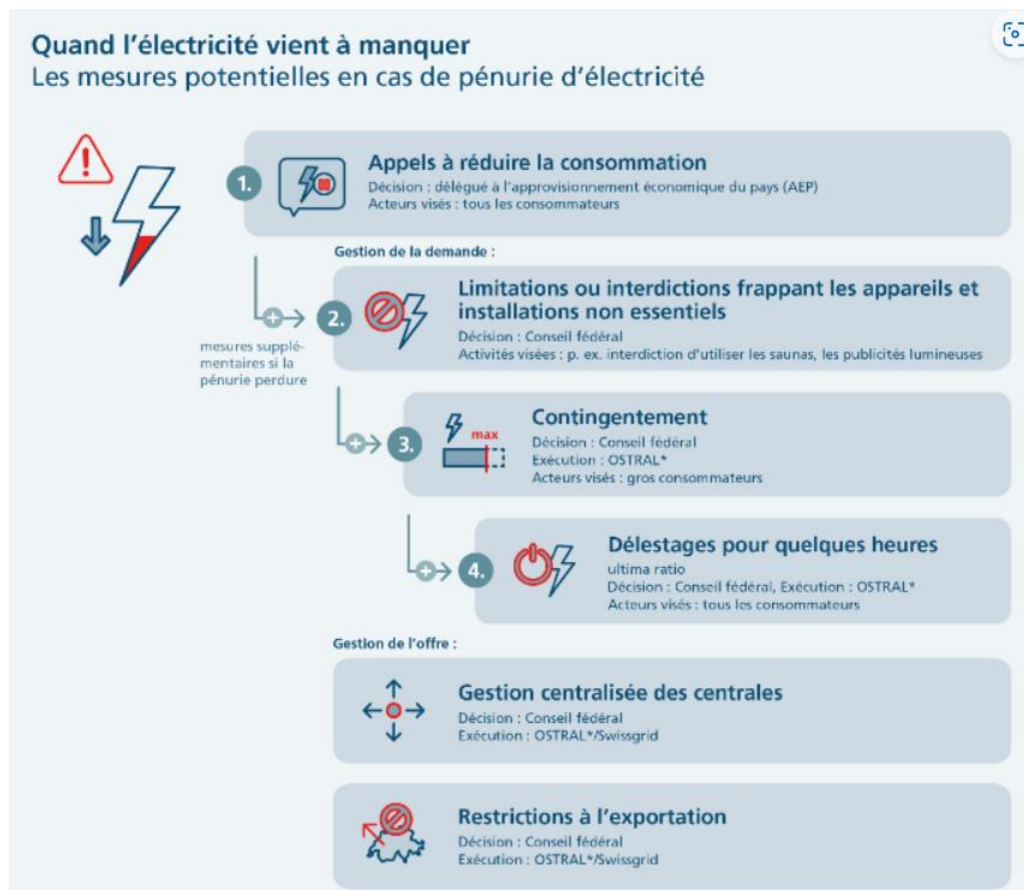
La présente communication a pour but de renseigner le Conseil communal sur l'état des connaissances actuelles relatives à une éventuelle pénurie d'électricité ainsi que sur l'organisation de l'administration durant l'hiver 2022 / 2023. Cette communication est complémentaire à la communication n° 06/2022.

Organisation

Pour rappel, les mesures OSTRAL (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise, Commission spéciale qui dépend de l'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays), prévoient 4 niveaux de gestion réglementée de la consommation électrique :

- 1 - appel général à économiser l'électricité
- 2 - restrictions de consommation pour certains usages
- 3 - contingentement des gros consommateurs > 100'000 kWh/an
- 4 - délestage du réseau électrique

Le graphique ci-dessous décrit ces différentes phases





Comme pour la crise de la COVID-19, l'EMCC (Etat major cantonal de conduite) est à nouveau mobilisé. Il coordonne les informations entre l'échelon fédéral et l'échelon vaudois, puis les transmet aux préfets puis aux communes de chaque district. La Municipalité est donc en relation directe avec la cellule de crise de la Préfecture du district de Lavaux-Oron.

Appréciation globale du risque de pénurie

Le risque de pénurie a légèrement baissé, surtout pour le gaz, comparé à la situation à mi-octobre 2022. Le risque reste néanmoins élevé pour l'électricité pour la période des mois de février-mars 2023. En effet, d'autres facteurs tels que la rigueur de l'hiver ou la capacité de l'industrie nucléaire française à redémarrer ses réacteurs selon un calendrier extrêmement serré, entrent en ligne de compte.

Taux de remplissage des barrages en Suisse

Le taux de remplissage des barrages est un indicateur de notre résilience face à une pénurie d'électricité.

- La forte pluviométrie de septembre et octobre a permis aux barrages suisses de retrouver un taux de remplissage de 86% légèrement supérieur à la moyenne saisonnière (81%).
- La situation s'est améliorée par rapport à début octobre 2022.

Taux de remplissage des réserves de gaz EU

Le taux de remplissage des stocks de gaz dans l'UE est un indicateur de la résilience de l'Europe face à une pénurie de gaz.

- Des stocks pleins couvrent 2 mois de consommation hivernale.
- L'UE a pu atteindre un taux historiquement haut de remplissage des stocks de gaz, bénéficiant notamment d'importations de Russie au printemps et à l'été 2022 et d'un automne doux.
- Une difficulté anticipée sera la capacité à remplir à nouveau les stocks en été 2023 pour l'hiver 2023/24.

Situation pour les écoles

La Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée a fixé les objectifs suivants :




- Assurer le plus longtemps possible un enseignement standard en appliquant des mesures d'économies d'énergie (volontaires, puis obligatoires). Expliquer ces mesures au personnel, aux parents et aux élèves.



- Appliquer un enseignement dégradé si les économies imposées dépassent une certaine limite.
- Prévoir un « service d'accueil d'urgence » (SAU) en cas de mise en congé ou dès la phase 3 (délestage).

Missions de la Commune

La cellule de crise municipale doit mettre en œuvre les éléments suivants :

- ✓ • Mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie (gaz et électricité).
-  • Informer et sensibiliser la population, le Conseil communal, le personnel communal et les entreprises.
-  • Assurer l'information sur la base des renseignements clés.
- ✓ • Sécuriser les systèmes d'eau potable, d'évacuation et d'épuration des eaux usées.
-  • Planifier le déploiement de points de rencontre d'urgence (PRU).

Organisation du point de rencontre d'urgence (PRU)

A quoi sert un PRU ?

- Le point de rencontre d'urgence est un lieu polyvalent qui accueille la population touchée en cas d'événement.
- En cas d'évacuation, les personnes dans l'incapacité de quitter la zone menacée ou sinistrée par leurs propres moyens peuvent se rendre aux points de rencontre d'urgence.
- En dehors des évacuations, les points de rencontre d'urgence peuvent aussi servir pour échanger des informations entre les autorités et la population lorsque les moyens de communication ne fonctionnent plus, pour la distribution d'eau potable ou pour répondre à d'autres besoins de base.

Dans le cas où le niveau 4 serait activé (délestage), le point de rencontre d'urgence communal sera mis en service dans la

salle de sport du collège des Ruvines, à Cully.

Cette salle pourra servir d'accueil à la population ainsi qu'aux élèves et sera équipée à cet effet.



Les objectifs sont de permettre à la Municipalité de renseigner et de communiquer avec la population. Le PRU sera également équipé d'une radio VHF et de deux appareils POLYCOM (systèmes de télécommunication secouru) permettant de joindre les services de secours (police, pompiers, service de santé).

Conclusions

Le contexte actuel de crise énergétique et de potentielle pénurie d'électricité est difficile à comprendre et peut générer des questions au sein de la population. Pour y remédier, des informations sur les préparatifs et les comportements à adopter seront diffusées aux habitantes et habitants de la commune sur les différents supports à disposition.

Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 décembre 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti